

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

## **Du mouvement de l'aliénation mentale dans les asiles publics et privés de 1854 à 1861**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 9 (1868), p. 193-202

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1868\\_\\_9\\_\\_193\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1868__9__193_0)

© Société de statistique de Paris, 1868, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

---

### L

#### *Du mouvement de l'aliénation mentale dans les asiles publics et privés de 1854 à 1861.*

Chaque année, depuis 1835, le service de la statistique générale de France recueille les principaux faits relatifs au mouvement de l'aliénation mentale dans nos asiles publics et privés. Trois publications officielles ont déjà été faites sur la matière. Nous voulons appeler l'attention sur la troisième et dernière, comme la plus complète et de beaucoup la plus intéressante. Elle comprend les sept années de la période 1854-1861.

Disons immédiatement que, par suite de l'extension qu'a reçue le programme de cette statistique annuelle, on peut aujourd'hui apprécier dans ses principaux éléments le mouvement qui s'y opère (entrées et sorties par guérison ou décès). On trouve, en outre, dans la nouvelle publication officielle, un assez grand nombre d'observations médicales qui nous paraissent de nature à faciliter l'étude si délicate, si difficile d'une des plus cruelles infirmités humaines.

**1<sup>o</sup> Nombre des établissements d'aliénés.** — A la fin de 1860, le nombre des établissements affectés au traitement des aliénés, dans les 86 anciens départements de la France, s'élevait à 99, dont 57 asiles publics et 42 asiles privés. C'est 3 de plus qu'en 1854. Des 99 asiles, 10 sont spécialement affectés au sexe masculin, 16 au sexe féminin; les autres reçoivent des malades des deux sexes. 60 départements seulement sont dotés d'établissements de cette nature. Ce fait est regrettable en ce sens que les départements sans asiles sont obligés d'envoyer leurs aliénés dans les établissements voisins, c'est-à-dire quelquefois à des distances considérables, ce qui ne permet que difficilement aux parents et amis de les visiter.

**2<sup>o</sup> Population des asiles.** — La population des asiles d'aliénés n'a pas cessé de s'accroître depuis 1835, date des premiers renseignements recueillis par l'administration.

De 10,539 en traitement au 1<sup>er</sup> janvier 1835, le nombre des malades s'est élevé progressivement à 30,239 en 1861.

Le total de l'accroissement, dans cette période de 26 années, est de 19,700, soit 750 en moyenne par an. C'est, par rapport au nombre primitif, une augmentation de 187 p. 100. Toutefois ce mouvement progressif tend à se modérer. C'est ainsi que, de la période 1836-1841 à la période la plus récente 1856-1861, l'accroissement annuel est descendu de 5.04 à 3.14 p. 100. Il y a donc lieu de prévoir le moment où la population de nos asiles pourrait au moins devenir stationnaire.

Il ne faudrait pas se hâter de conclure que l'accroissement des aliénés en traitement dans nos asiles a correspondu à un accroissement de l'aliénation mentale en

France. Il a eu pour cause principale ce fait qu'un très-grand nombre de malades qui, faute d'établissements curatifs spéciaux, restaient autrefois au sein de la famille, ont été admis dans les asiles successivement ouverts.

3° *Caractère de la maladie.* — Au point de vue de la nature de leur infirmité, les malades en traitement le 1<sup>er</sup> janvier 1861 se classaient comme il suit : 26,450 fous, 3,746 idiots et 43 crétins.

En cinq ans, le nombre des fous en traitement s'est accru de 14 et celui des idiots de 32 p. 100.

Calculée sur la moyenne des six dernières années, la proportion des femmes est de 51.90 et celle des hommes de 48.10 seulement pour 100 malades. Cette disproportion des deux sexes est très-remarquable, surtout quand on songe que les hommes entrent en plus grand nombre dans les asiles. Elle s'explique toutefois par le fait que les femmes y font un séjour plus prolongé.

La supériorité numérique du sexe féminin ne se constate, d'ailleurs, que dans la catégorie des fous, où l'on compte 59 femmes pour 41 hommes. Dans la catégorie des idiots, les hommes dépassent, au contraire, les femmes dans la proportion de 51 à 49.

4° *Chances de guérison des malades.* — D'après les chances de guérison que leur état paraît offrir, les fous traités dans les asiles au 1<sup>er</sup> janvier 1861 étaient au nombre de 4,499 *présumés curables* et 20,648 *présumés incurables*. En général, on compte, sur 100 fous, 81 malades de cette dernière catégorie. Ainsi plus des 4 cinquièmes n'offrent aucune chance de guérison.

Pour les idiots crétins, la proportion est plus élevée encore : sur 1,000 malades, il n'y en a que 4 dont la guérison soit présurable.

5° *Aliénés selon la nature des asiles.* — Le nombre des aliénés en traitement le 1<sup>er</sup> janvier 1861 s'élevait à 30,239, dont 15,470 (ou 51 p. 100) traités dans les asiles appartenant à l'État ou aux départements, 7,026 (23 p. 100) dans les quartiers d'hospice, 7,743 (26 p. 100) dans les établissements privés. Au 1<sup>er</sup> janvier 1853, ces proportions étaient respectivement de 46.30 et 25 p. 100; il en résulte que l'augmentation survenue de 1853 à 1861 s'est produite entièrement dans les asiles publics et privés. On a constaté, sans doute par suite de suppressions successives, une diminution considérable dans le nombre des malades traités dans les quartiers d'hospice.

70 asiles sur 99 renferment moins de 400 aliénés; 29 en renferment plus de 400. Les principaux sont : la Salpêtrière, à Paris, qui compte en traitement 1,362 malades; l'asile de Maréville (Meurthe), 1,347; et celui de Clermont (Oise), 1,247.

6° et 7° *Mouvement annuel à l'entrée et à la sortie.* — Nous résumons dans le tableau ci-après, pour les cinq années qui nous occupent, le mouvement à l'entrée des diverses catégories de malades traités dans les asiles, tant publics que privés.

| ANNÉES.       | Présents au 1 <sup>er</sup> janvier. |                |        | Admis dans l'année. |                |        | Total des traités. |                |        |        |
|---------------|--------------------------------------|----------------|--------|---------------------|----------------|--------|--------------------|----------------|--------|--------|
|               | Fous.                                | Idiotocrétins. | Total. | Fous.               | Idiotocrétins. | Total. | Fous.              | Idiotocrétins. | Total. |        |
| 1856. . . . . | 22,602                               | 2,883          | 25,485 | 8,639               | 607            | 9,246  | 31,241             | 3,490          | 34,731 |        |
| 1857. . . . . | 23,283                               | 3,022          | 26,305 | 9,195               | 829            | 10,024 | 32,478             | 3,851          | 36,329 |        |
| 1858. . . . . | 23,851                               | 3,177          | 27,028 | 9,375               | 939            | 10,314 | 33,226             | 4,116          | 37,342 |        |
| 1859. . . . . | 24,395                               | 3,483          | 27,878 | 9,467               | 619            | 10,086 | 33,862             | 4,102          | 37,964 |        |
| 1860. . . . . | 25,147                               | 3,614          | 28,761 | 10,089              | 696            | 10,785 | 35,236             | 4,310          | 39,546 |        |
| Moyennes {    | Sexe masc.                           | 11,346         | 1,663  | 13,009              | 4,884          | 392    | 5,276              | 16,230         | 2,055  | 18,285 |
|               | Sexe fém. .                          | 12,509         | 1,573  | 14,082              | 4,469          | 346    | 4,815              | 16,978         | 1,919  | 18,897 |
|               | Totaux. .                            | 23,855         | 3,236  | 27,091              | 9,353          | 738    | 10,091             | 33,208         | 3,974  | 37,182 |

D'après ce tableau, le nombre annuel des insensés traités dans les asiles s'est élevé, en cinq ans, de 34,731 à 39,546. L'augmentation a porté à la fois sur la population au 1<sup>er</sup> janvier et sur les admissions de chaque catégorie.

En ce qui regarde les admissions, la proportion n'a pas cessé de s'accroître. Mais, ainsi que nous l'avons fait observer pour la population des asiles, le taux de cet accroissement s'est affaibli sensiblement. Il avait été de 7.94 de 1835 à 1839; il est descendu, dans la période 1855-1861, à 2 p. 100. On trouve, dans cette diminution graduelle, la preuve manifeste que l'accroissement, si considérable au début, des admissions est un fait absolument temporaire et s'explique, en grande partie, par l'action bienfaisante de la loi du 30 juin 1838, qui a rendu obligatoire, pour chaque département, le traitement de ses aliénés indigents. De là, la construction de nouveaux asiles et l'agrandissement, l'amélioration des anciens.

La moyenne annuelle des admissions a été, pour les cinq années, de 9,353 fous, 727 idiots et 11 crétins. En d'autres termes, pour 100 malades admis, il y a eu 92 fous, 7 idiots et 1 crétin.

8<sup>o</sup> *Rechutes, translations, réintégrations.* — Pour avoir la mesure véritable de l'accroissement des admissions d'aliénés, il est nécessaire de distinguer ceux qui sont admis pour la première fois de ceux qui sont transférés dans d'autres établissements ou réintégrés après rechute. Ces réintégrations ou translations figurent, dans les états statistiques transmis par les directeurs d'asiles, comme autant d'admissions nouvelles; de là des doubles emplois dont il est important de connaître la valeur.

Pour la période que nous embrassons, on calcule que, sur 100 admissions, 23 sont dues à des rechutes, transfèrements ou réintégrations. On peut donc évaluer à plus d'un cinquième le nombre des doubles emplois dans le chiffre des admissions annuelles.

Sur les 50,455 malades entrés dans les asiles de 1856 à 1860, on a compté 5,610 rechutés (103 idiots et 5,507 fous); ce qui établit une proportion de 11 p. 100. Les hommes y sont en majorité, dans le rapport de 102 à 100.

Ajoutons que, sur les fous admis par rechute, on en compte 3,235 qui l'étaient pour la première fois, 1,086 pour la seconde, 549 pour la troisième, 280 pour la quatrième, 110 pour la cinquième. Chez les 247 autres, la folie reparaisait pour la dixième fois au moins.

C'est dans la première année de la guérison que se produit le plus grand nombre des rechutes. Elles deviennent beaucoup plus rares dans les années suivantes. En réduisant, en effet, à 100 le nombre des réadmissions pour cette cause, on trouve une population de 47 pour la première année, de 16 pour la seconde, de 9 pour la troisième et de 28 pour toutes les autres réunies.

9<sup>o</sup> *Part des parents et de l'autorité dans les admissions.* — Au terme de l'article 18 de la loi du 30 juin 1838, les aliénés peuvent être placés dans les asiles, soit par leurs familles, soit par l'Administration, qui doit intervenir d'office lorsque l'état mental du malade est de nature à compromettre l'ordre public ou la sûreté des personnes. Or, il résulte des documents que nous analysons, que plus des deux tiers des admissions sont effectuées par l'autorité. Rien ne pouvait mieux indiquer avec quelle répugnance les familles se séparent de ceux de leurs membres que la terrible maladie a frappés.

10<sup>o</sup> *Admissions par sexe.* — Si l'on examine les admissions par sexe, on trouve

que les asiles ont reçu en moyenne 110 hommes pour 100 femmes, soit 109 pour les fous et 113 pour les idiots-crétins. Cette disproportion, constatée depuis l'origine des recherches faites sur ce point, appelle l'attention; elle exclut, en effet, l'idée émise par plusieurs aliénistes d'une prédisposition de la femme à la folie. Répétons que, si la population féminine des asiles est plus considérable que celle de l'autre sexe, ce fait doit être attribué à un prolongement de séjour dans ces établissements, en d'autres termes, à une moindre mortalité. Le séjour moyen des femmes à l'asile atteint en effet 9 mois et 5 jours, tandis que celui des fous n'est que de 8 mois et 20 jours.

**11° Age des aliénés.** — Les aliénés admis pour la première fois de 1856 à 1860 ont été classés par âges. En les rapportant à la population générale, classée également par âge, on constate que la folie ne se manifeste guère qu'après la 20<sup>e</sup> année et qu'elle devient ensuite de plus en plus fréquente jusqu'à 40 ans, marchant, pour ainsi dire, parallèlement au développement de la raison.

A partir de 40 ans, le nombre proportionnel des cas de folie va graduellement en diminuant jusqu'aux limites de la vie. A tous les âges, sauf, toutefois, aux âges extrêmes de la vie qui paraissent plus particulièrement défavorables à la femme, c'est le sexe féminin qui offre le plus d'aliénés. Pour les deux sexes, le maximum des cas de folie se trouve entre 30 et 40 ans.

**12° État civil des aliénés.** — Le nombre des aliénés célibataires reçus dans les asiles s'est élevé, dans ces cinq années, à 17,169, et celui des mariés à 14,402. C'est 1 célibataire admis par 2,707 habitants célibataires et 1 marié pour 4,937 habitants mariés. Les aliénés célibataires excèdent donc de près de 50 p. 100 la proportion des mariés. Faut-il conclure de cette différence énorme que le célibataire, généralement privé des soins, des consolations de la famille, supporte moins bien les épreuves de la vie, ou que les célibataires frappés de folie n'ont d'autre refuge possible que les asiles? Les deux motifs ont dû contribuer à ce résultat.

**13° Instruction des aliénés.** — On a prétendu que la folie suit le progrès des lumières, qu'elle est en raison directe du développement de l'instruction publique. Il pourrait y avoir quelque chose de vrai dans cette assertion. Ce qui est certain, c'est que, sur 33,110 fous dont on a pu vérifier l'instruction, on n'en a compté que 8,963, soit 27 p. 100, ne sachant ni lire ni écrire; or, cette proportion est, pour la population générale, dans les mêmes années, de 38.50. Pour les idiots-crétins, on comprendra facilement que l'instruction, même la plus élémentaire, soit une exception; aussi, sur 2,389, on en a compté 2,143 privés de toute instruction, ou 90 p. 100.

**14° Professions des aliénés.** — Les faits relatifs aux professions des admis contribuent à éclairer le problème. C'est ainsi que, si l'on ne tient pas compte des militaires ou marins, dont le chiffre élevé s'explique peut-être par une plus grande facilité dans les admissions, on constate 1 admission sur 1,912 habitants exerçant des professions libérales, 1 sur 3,609 propriétaires et rentiers, 1 sur 5,487 industriels, commerçants, artisans, et 1 sur 18,819 agriculteurs seulement.

**15° Origine des aliénés.** — L'élément urbain domine donc dans les admissions; mais peut-être est-il permis de croire que cette prédominance des fous originaires des villes doit être attribuée bien moins à la multiplicité des affections mentales au sein des populations agglomérées, qu'aux mesures toutes spéciales dont ces infor-

tunés sont l'objet. Ainsi, par des considérations d'une sage prévoyance, tous les individus privés de leur raison, quelle que soit la nature de leur affection, y sont généralement considérés comme dangereux, et, à ce titre, séquestrés par ordre de l'autorité, tandis que, dans les campagnes, où les aliénés sont connus de tout le monde, où chacun a en quelque sorte les yeux sur eux et où leurs actes ne peuvent avoir les mêmes conséquences, l'Administration laisse dans leurs familles ceux qui se montrent inoffensifs.

Les idiots-crétins d'origine rurale sont, au contraire, de beaucoup plus nombreux que les autres dans les admissions de chaque année. La proportion a été, de 1856 à 1860, de plus de 60 p. 100.

16° *Causes de l'aliénation.* — On sait avec quel soin les médecins de nos asiles d'aliénés, au moment de l'admission d'un fou, cherchent à déterminer la cause de son mal, afin de l'attaquer dans son principe en lui appliquant un remède approprié. Malheureusement, bien des causes, sans compter les difficultés du diagnostic, rendent plus ou moins douteux les résultats des investigations médicales les plus consciencieuses.

Ce n'est donc pas sans une certaine réserve qu'on doit consulter les faits recueillis relativement aux causes présumées de l'aliénation des 38,988 malades admis de 1856 à 1860. Parmi ces 38,988 malades, il en est 8,250 pour lesquels aucun renseignement n'a pu être fourni; les 30,738 autres se divisent ainsi :

|                         | Fous.  | Idiots-crétins. |
|-------------------------|--------|-----------------|
| Sexe masculin . . . . . | 14,877 | 1,148           |
| Sexe féminin . . . . .  | 13,744 | 969             |
| Totaux . . . . .        | 28,621 | 2,117           |

Sur les 28,621 fous des deux sexes, on en a compté 4,056 dont le père ou la mère avaient été atteints de folie. Les hommes figurent dans ce nombre pour 2,012 et les femmes pour 2,044. C'est une proportion de 135 sur 1,000 malades du sexe masculin et de 141 sur 1,000 du sexe féminin; les prédispositions héréditaires se rencontreraient donc un peu plus fréquemment chez la femme que chez l'homme. A l'égard des idiots, on a constaté cette prédisposition chez 260 individus, dont 110 du sexe masculin et 150 du sexe féminin. S'il était possible de conclure de ce petit nombre de faits, la transmission héréditaire ne serait pas plus fréquente pour l'idiotie que pour la folie.

En dehors de l'hérédité, la folie se serait produite, dans 15,866 cas (ou 607 sur 1,000), sous l'influence de causes physiques, et dans 10,357 (ou 393 sur 1,000) sous l'influence de causes morales; la folie se produirait donc beaucoup plus souvent sous des influences physiques. Cette observation est commune à l'un et à l'autre sexe, avec cette différence, toutefois, que, pour les femmes, le nombre des cas dont l'origine a été attribuée à des causes morales, est relativement plus élevé.

Parmi les hommes, la cause physique la plus ordinaire est l'abus des boissons enivrantes; elle a produit 3,014 cas, soit plus du quart de ceux qui se rattachent aux influences de cette nature.

Viennent ensuite, par ordre décroissant, les maladies de différents organes, l'épilepsie, l'onanisme et les abus vénériens.

Parmi les folles, les principales causes physiques seraient les maladies propres à

leur sexe, comme celles de l'utérus, la suppression des fonctions périodiques, la grossesse, l'accouchement, etc.

Quant aux phénomènes de l'ordre moral, ceux qui paraissent produire le plus souvent la folie sont : d'abord les chagrins domestiques et l'exaltation des sentiments religieux; puis les revers de fortune et l'ambition déçue.

En somme, en réunissant les deux sexes, et abstraction faite de l'hérédité, il résulte des observations recueillies pendant les cinq dernières années que, de toutes les causes physiques ou morales qui concourent à provoquer la folie, la plus ordinaire est l'ivrognerie. Viennent ensuite les chagrins domestiques, l'âge (démence sénile), les maladies des différents organes, l'épilepsie, l'exaltation religieuse, l'onanisme et la misère.

**18° Durée de la maladie au moment de l'admission.** — Le degré d'ancienneté de la maladie au moment de l'admission influe très-sensiblement sur l'efficacité du traitement. Sur 1,000 fous admis pour la première fois, 174 l'étaient depuis moins de 1 mois, 269 depuis 1 à 6 mois, 134 de 6 mois à 1 an, 111 depuis 1 an et 2 ans, 140 depuis plus de 2 ans, etc. Il résulte de ces chiffres que plus du quart des malades admis n'y sont placés que plus d'un an après l'invasion du mal. On ne doit donc pas être surpris du nombre considérable d'incurables qui encombrant ces établissements.

**17° Guérisons et autres causes de sortie.** — Le mouvement, à la sortie, se compose : 1° de ceux qui sont sortis avant ou après guérison; 2° des décédés; 3° de ceux qui restent en traitement à la fin de l'année. Ces trois catégories réunies reproduisent le nombre des traités.

Voici d'abord le tableau des sorties avant ou après guérison :

| ANNÉES.        | Fous.                  |                        | Idiots et crétins.     |                        | Total des              |                        |       |
|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-------|
|                | Sortis après guérison. | Sortis avant guérison. | Sortis après guérison. | Sortis avant guérison. | Sortis après guérison. | Sortis avant guérison. |       |
| 1856 . . . . . | 2,711                  | 1,939                  | 12                     | 162                    | 2,723                  | 2,101                  |       |
| 1857 . . . . . | 2,759                  | 2,366                  | 9                      | 296                    | 2,768                  | 2,662                  |       |
| 1858 . . . . . | 2,741                  | 2,624                  | 13                     | 301                    | 2,754                  | 2,925                  |       |
| 1859 . . . . . | 2,721                  | 2,544                  | 12                     | 168                    | 2,733                  | 2,712                  |       |
| 1860 . . . . . | 2,755                  | 2,590                  | 14                     | 229                    | 2,769                  | 2,819                  |       |
| Moyennes {     | Sexe masculin . .      | 1,411                  | 1,226                  | 8                      | 121                    | 1,419                  | 1,347 |
|                | Sexe féminin. . .      | 1,326                  | 1,187                  | 4                      | 110                    | 1,330                  | 1,297 |
|                | Totaux. . . . .        | 2,737                  | 2,413                  | 12                     | 231                    | 2,749                  | 2,644 |

Sur 100 sorties, les fous en comptent 53 *après guérison* et 47 *avant guérison*; les idiots-crétins, 5 *après guérison* et 95 *avant guérison*.

Les sorties *avant guérison* se classent, d'ailleurs, ainsi qu'il suit :

|                               | Fous. | Idiots et crétins. |
|-------------------------------|-------|--------------------|
| Évasions . . . . .            | 5     | 2                  |
| Transfèrments. . . . .        | 35    | 39                 |
| Sortis après amélioration . . | 60    | 59                 |
|                               | 100   | 100                |

Le nombre moyen annuel des évasions a été, en moyenne, de 115 par an.

Si l'on recherche maintenant, en distinguant les sexes, dans quelles proportions les guérisons se sont produites chaque année, relativement au nombre des malades traités, on obtient les résultats qui suivent :

| ANNÉES.                      | Fous. | Idiots-<br>crétins. | Total. |
|------------------------------|-------|---------------------|--------|
| 1856 . . . . .               | 8.68  | 0.34                | 7.83   |
| 1857 . . . . .               | 8.49  | 0.23                | 7.62   |
| 1858 . . . . .               | 8.25  | 0.31                | 7.37   |
| 1859 . . . . .               | 8.04  | 0.29                | 7.19   |
| 1860 . . . . .               | 7.82  | 0.32                | 7.00   |
| Moyennes { Sexe masculin . . | 8.70  | 0.38                | 7.77   |
| { Sexe féminin . . .         | 7.82  | 0.21                | 7.05   |
| { Les deux sexes . .         | 8.25  | 0.30                | 7.40   |

On voit que si la folie est curable, elle l'est dans une bien faible proportion pour les fous des deux sexes, puisqu'elle ne dépasse pas 8.25 p. 100 traités. C'est le douzième seulement.

Elle est insignifiante pour les idiots.

Les guérisons sont, d'ailleurs, plus nombreuses dans le sexe masculin que dans l'autre sexe.

19° *Guérisons d'après la durée du traitement.* — Les chances de guérison diminuent en raison de la durée du traitement. Ainsi, sur 100 guérisons, on constate, d'après les documents que nous analysons, 38 guérisons, ou plus du tiers, obtenues dans les 3 premiers mois du traitement; 24, ou presque un quart, après un traitement de 3 à 6 mois; 11, ou le dixième, après un traitement de 6 à 9 mois; 8 après un traitement de 9 à 12 mois. C'est 81 guérisons sur 100, ou plus des 4 cinquièmes, dans la première année.

Ces chances sont également en raison de l'âge. C'est de 20 à 30 ans que le malade en a le plus; elles diminuent ensuite très-rapidement à mesure que l'aliéné avance en âge et surtout qu'il approche de l'époque à laquelle l'intelligence commence généralement à s'affaiblir.

20° *Guérisons d'après les causes de la maladie.* — Parmi les 13,687 fous sortis après guérison, de 1856 à 1860, il en est 9,789 pour lesquels on a pu déterminer les influences diverses qui avaient amené leur folie. On a, sur ce nombre, 5,253 fous devenus tels par suite de causes physiques, et 4,536 par suite de causes morales. Les admissions de la première catégorie étant beaucoup plus nombreuses que celles de la seconde, on doit en conclure que les maladies morales ont été guéries plus facilement que les autres. Les cas le plus facilement guéris sont, d'ailleurs, par ordre décroissant : l'ivrognerie, les chagrins domestiques, les maladies diverses, etc.

Chez 1,536 malades guéris, on a constaté une prédisposition héréditaire. C'est une proportion de 15 p. 100 par rapport au chiffre des fous guéris.

21° *Décès.*

| ANNÉES.                      | Nombre des décès. |                     |        | Mortalité pour 100 malades traités. |                     |        |
|------------------------------|-------------------|---------------------|--------|-------------------------------------|---------------------|--------|
|                              | Fous.             | Idiots-<br>crétins. | Total. | Fous.                               | Idiots-<br>crétins. | Total. |
| 1856 . . . . .               | 3,308             | 294                 | 3,602  | »                                   | »                   | 10.66  |
| 1857 . . . . .               | 3,502             | 369                 | 3,871  | »                                   | »                   | 10.66  |
| 1858 . . . . .               | 3,466             | 319                 | 3,785  | »                                   | »                   | 10.14  |
| 1859 . . . . .               | 3,450             | 308                 | 3,758  | »                                   | »                   | 9.90   |
| 1860 . . . . .               | 3,441             | 278                 | 3,719  | »                                   | »                   | 9.40   |
| Moyennes { Sexe masculin . . | 1,857             | 180                 | 2,037  | 11.44                               | 8.76                | 11.08  |
| { Sexe féminin . . .         | 1,576             | 133                 | 1,709  | 9.28                                | 6.93                | 9.04   |
| { Les 2 sexes . . .          | 3,433             | 313                 | 3,746  | 10.34                               | 7.87                | 10.07  |



D'après ces rapports, les hommes, comme dans la vie civile, meurent plus que les femmes. On voit, de plus, que la mortalité des fous est bien supérieure à celle des idiots et crétins.

**22° Décès d'après la durée du traitement.** — Lorsqu'on compte les décès d'après la durée du traitement, on constate que, sur 18,735 décédés, 2,161 sont morts dans le premier mois de leur entrée, 1,311 dans le deuxième mois, et 1,086 dans le troisième. C'est, pour les 3 premiers mois, 4,558 décès, soit le quart environ du chiffre total. Comme ce fait n'a pas lieu pour les idiots qui, dans cet intervalle, ont perdu 194 individus sur 1,568, on doit supposer, ou que la nostalgie produit immédiatement sur les fous les effets les plus redoutables, ou que la plupart ont été admis au moment où la maladie avait atteint la période la plus aiguë.

**23° Décès d'après les professions.** — Si l'on classe les décédés relativement aux professions, on remarque que ce sont les fous désignés sous le titre : « Individus sans profession » (catégorie qui comprend les mendiants, les infirmes, les détenus et les gens sans aveu), qui ont la mortalité la plus considérable. Dans cette catégorie, c'est le sexe féminin qui est le plus frappé; le fait que les filles publiques et les femmes en état de vagabondage la constituent presque tout entière, explique ce résultat.

Les aliénés devenus tels sous l'influence de causes physiques ont un plus grand nombre de décès que ceux qui ont subi celle des causes morales, et cela se conçoit, la folie se compliquant presque toujours, chez les premiers, d'une autre affection morbide. Des 12,109 fous décédés qu'on a pu examiner à ce point de vue, 8,406 appartenaient à la catégorie de la démence.

**24° Décès accidentels provoqués par des causes physiques.** — De 1854 à 1860, on a compté dans les asiles 87 morts accidentelles et 116 suicides.

La moyenne annuelle des morts accidentelles est de 12 et celle des suicides de 16. Ces chiffres, quoique élevés, n'ont rien de surprenant, quand on les compare au total des malades traités, et surtout quand on tient compte du grand nombre de monomaniaques que leur folie pousse aux actes les plus violents.

La part des hommes, dans les 203 morts violentes, est de 128; celle des femmes, de 75.

#### RÉSUMÉ.

Les observations qui précèdent peuvent être résumées ainsi qu'il suit :

1° Au 31 décembre 1860, 29 départements ne possédaient point encore d'asiles publics et étaient obligés d'envoyer leurs aliénés à des distances plus ou moins considérables.

2° Le nombre des aliénés en traitement dans les asiles publics et privés s'accroît sans relâche, mais la proportion de cet accroissement va diminuant depuis plusieurs années.

3° Sur 100 malades en traitement dans les asiles en 1861, on comptait 87 aliénés, 12 idiots et 1 crétin. Parmi les fous, le rapport sexuel est de 59 femmes pour 41 hommes; parmi les idiots, de 49 femmes pour 51 hommes. Ainsi, la prédominance féminine ne se rencontre que parmi les aliénés.

4° Sur 100 fous en traitement, 81 sont réputés incurables; la presque totalité des idiots et crétins est dans la même situation.

5° Sur 100 fous, 51 p. 100 sont traités dans les asiles publics, 23 dans les quartiers d'hospices, 26 dans les asiles privés.

6° L'accroissement, non plus de l'ensemble des traités dans les asiles, mais des admissions annuelles, de 7.94 p. 100, de 1835 à 1839, s'est abaissé à 2 p. 100, de 1855 à 1861.

7° Sur 100 malades admis, on trouve 92 fous, 7 idiots et 1 crétin.

8° Sur 100 admissions, 23 sont dues à des rechutes, transfèrements ou réintégrations. Les rechutes sont plus fréquentes chez l'homme que chez la femme dans le rapport de 102 à 100. C'est dans la première année de la guérison que se produit le plus grand nombre de rechutes.

9° Plus des deux tiers des admissions sont effectuées par les soins de l'autorité, un tiers seulement sur la demande des familles.

10° On compte 109 hommes pour 100 femmes dans les admissions de fous, et 113 sur 100 dans les admissions d'idiots et crétins.

11° Les célibataires excèdent de près de 50 p. 100, dans les admissions, le nombre des mariés.

12° On peut évaluer à 27 p. 100 le nombre des aliénés en traitement ne sachant ni lire ni écrire. Dans la population générale (distraction faite des enfants), cette proportion est de 38.50 p. 100; pour les idiots et crétins, la proportion est de 90 p. 100.

13° Distraction faite des aliénés appartenant à l'armée de terre ou de mer; on compte 1 admission sur 1,912 individus exerçant des professions libérales, 1 sur 3,609 propriétaires ou rentiers, 1 sur 5,487 industriels, commerçants et artisans, et seulement sur 18,819 agriculteurs.

14° Le plus grand nombre des aliénés est originaire des villes; le plus grand nombre des idiots et crétins, des campagnes.

15° 135 aliénés sur 1,000 du sexe masculin, et 141 du sexe féminin avaient des prédispositions héréditaires à la folie. Chez les idiots et crétins, 110 du sexe masculin et 150 du sexe féminin avaient des prédispositions de cette nature. En dehors de l'hérédité, on constate 607 cas de folie sur 1,000 survenus sous l'influence de causes physiques, et 393 sous l'influence de causes morales.

16° Sur 1,000 fous admis pour la première fois dans un asile, 174 l'étaient depuis moins de 1 mois; 269 depuis 1 à 6 mois; 134 depuis 6 mois à 1 an, 111 depuis 1 à 2 ans, 140 depuis plus de 2 ans, etc.

17° Sur 100 sorties, les fous en comptent 53 *après*, et 47 *avant guérison*; les idiots et crétins 5 *après*, et 95 *avant guérison*. Les guérisons ne dépassent pas 8.25 sur 100 traités pour les aliénés, ou le douzième environ. Les guérisons sont d'ailleurs plus nombreuses pour le sexe masculin que pour l'autre sexe. — 38 sur 100 guérisons sont obtenues dans les 3 premiers mois du traitement; 24 après 3 à 6 mois; 11 après 6 à 9 mois; 8 après 9 à 12 mois. C'est 81 guérisons sur 100 dans la première année. Les chances de guérison sont d'autant plus grandes, à durée égale de la maladie au moment de l'admission, que le malade est plus jeune.

18° Les cas d'aliénation par des causes morales guérissent plus facilement que les autres.

19° Les hommes meurent en plus grand nombre dans les asiles que les femmes (comme dans l'ensemble de la population).

20° Le quart environ des décès d'aliénés a lieu dans les 3 premiers mois du

traitement. C'est la catégorie des aliénés désignés sous le titre d'*individus sans profession*, c'est-à-dire la plus misérable, qui donne le plus de décès. Les aliénés devenus tels sous l'influence de causes physiques succombent en plus grand nombre que les autres.

21° Sur 203 morts violentes (accidents et suicides) constatées de 1854 à 1860, la part des hommes est de 128; celle des femmes, de 75.

---